

CB/CZ 021/26

Bruxelles, le 10 septembre 2026

Monsieur Jan Vander Stichele

Président

FEB

Rue Ravenstein 4

1000 BRUXELLES

■ Concerne : Journée d'action ce 9 octobre 2026

Cher Monsieur,

La FGTB et la CSC organisent ce 9 octobre une journée d'action nationale.

Cette action pourra engendrer, dans certaines entreprises, des absences dans le chef des travailleuses et travailleurs qui participeront aux actions. Le 9 octobre sera donc considéré comme un jour de grève et sera payé pour les travailleurs qui sont absents en raison de leur participation à cette action et qui subissent ainsi une perte de salaire. Seront également couverts les travailleuses et travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 8 octobre au soir et/ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 9 au 10 octobre 2026.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Bert ENGELAAR,
Président FGTB



Ann VERMORGEN,
Présidente CSC